



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

SNAP-EESSI



ALPS-EESSI

Formation R9 (Q&A Session)

OFAS

12.11.20 / 18.11.20 / 19.11.20



Intervenants de l'OFAS

- Métier
 - Thomas Sägesser
 - Teresa Fiordellisi
- Technique
 - Xavier Aeby
 - Robert Engel
 - Marc Uldry



Situation initiale & Objectifs des Q&A Sessions

- Situation initiale
 - Avec l'adoption des règlements 883 / 987 de l'UE/AELE, la Suisse s'engage à introduire EESSI
 - Avec le nouveau release R9, la connexion à EESSI est complète
 - Le R9 a été testé et optimisé avec l'aide du groupe de travail ALPS
 - L'introduction est planifiée pour le 27.11.2020
 - Les participants de cette formation ont étudié les documents de formation en autoformation
- Objectifs
 - Les changements les plus importants de R9 sont présentés sous forme résumée
 - Les questions ouvertes soumises à l'avance et pendant la Q&A Session sont clarifiées



Agenda

- Introduction et récapitulation
- Q&A Session structurée par thèmes
- Divers



Objectifs principaux du projet ALPS-EESSI

- Objectifs généraux du projet
 - Connexion conforme de ALPS à l'échange électronique de données de l'UE (confirmée par les tests de conformité de l'UE)
 - Tous les LA_BUCs sont introduits d'ici fin 2020
- La Suisse n'est pas un pionnier (plutôt un retardataire !)
- Minimiser dans la mesure du possible la charge de travail supplémentaire causée par EESSI et, grâce à ALPS, réduire la charge de travail des entreprises et des CC
 - Pas de solutions intermédiaires coûteuses avec des documents papier
 - Traitement cohérent des cas, sans rupture de médias
 - Processus aussi uniformes que possible (avec l'UE/AELE et les Etats tiers)
 - Pas d'utilisation de RINA dans le domaine des questions d'assujettissement



L'introduction de EESSI dans les 32 pays concernés est en grande partie terminée

Sector	BUC-Type	4.05.20	1.06.20	6.07.20	3.08.20	7.09.20	5.10.20	2.11.20	7.12.20
LA	LA_BUC_01	21	21	23	23	26	28	30	30
LA	LA_BUC_02	14	17	18	18	21	24	25	26
LA	LA_BUC_03	16	18	19	19	22	24	25	28
LA	LA_BUC_04	22	23	23	23	26	28	29	29
LA	LA_BUC_05	19	20	21	21	24	26	27	28
LA	LA_BUC_06	17	19	20	20	23	24	25	27

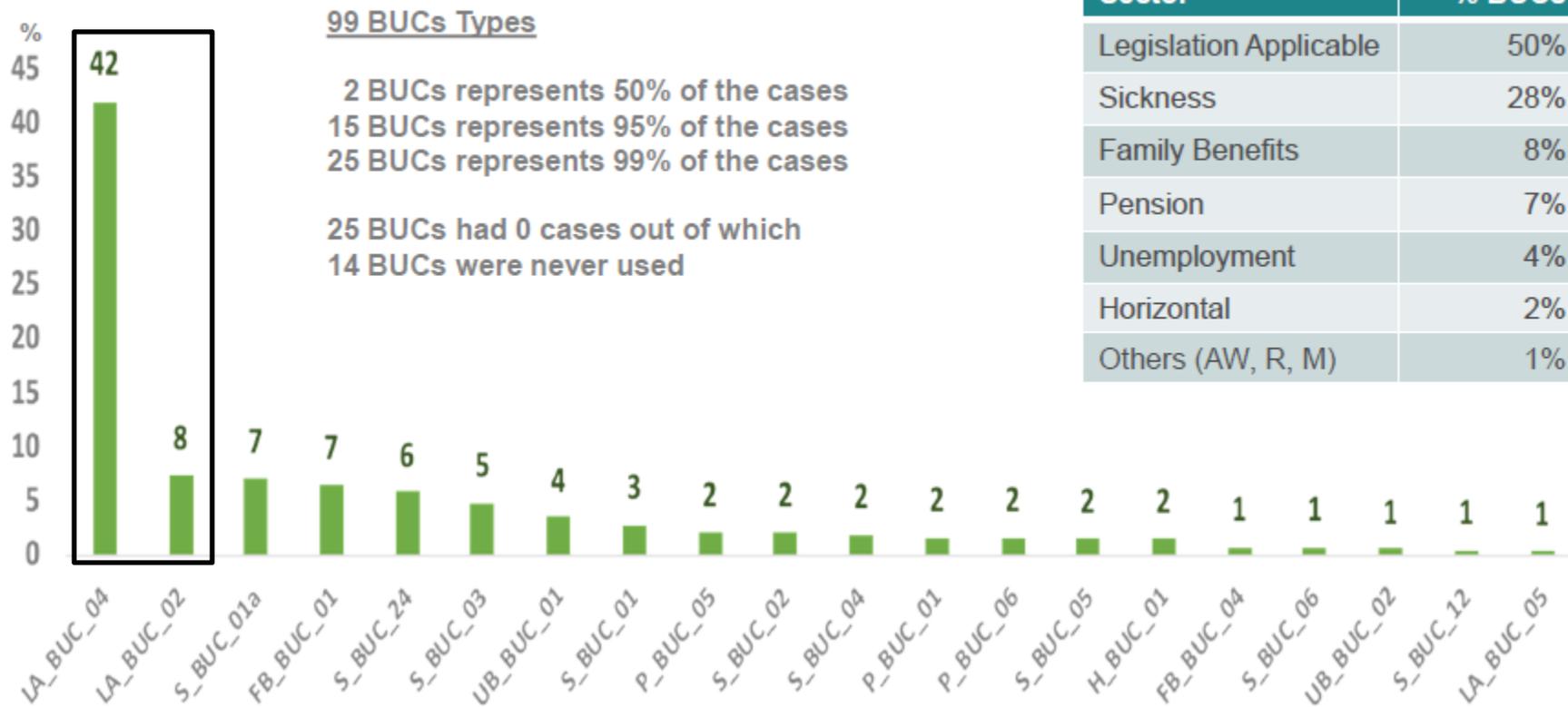
Statut de l'introduction pour les pays voisins :

- Autriche : Tous les LA_BUC déjà introduits
- Allemagne : Depuis le 1.06.20, tous les LA_BUC sont introduit
- Liechtenstein : Depuis le 20 mars, tous les LA_BUC sont introduits sauf le LA_BUC_02 (pluriactivité)
- Italie : Tous les LA_BUC déjà introduits
- France : Premier LA_BUC introduit (LA_BUC_01)



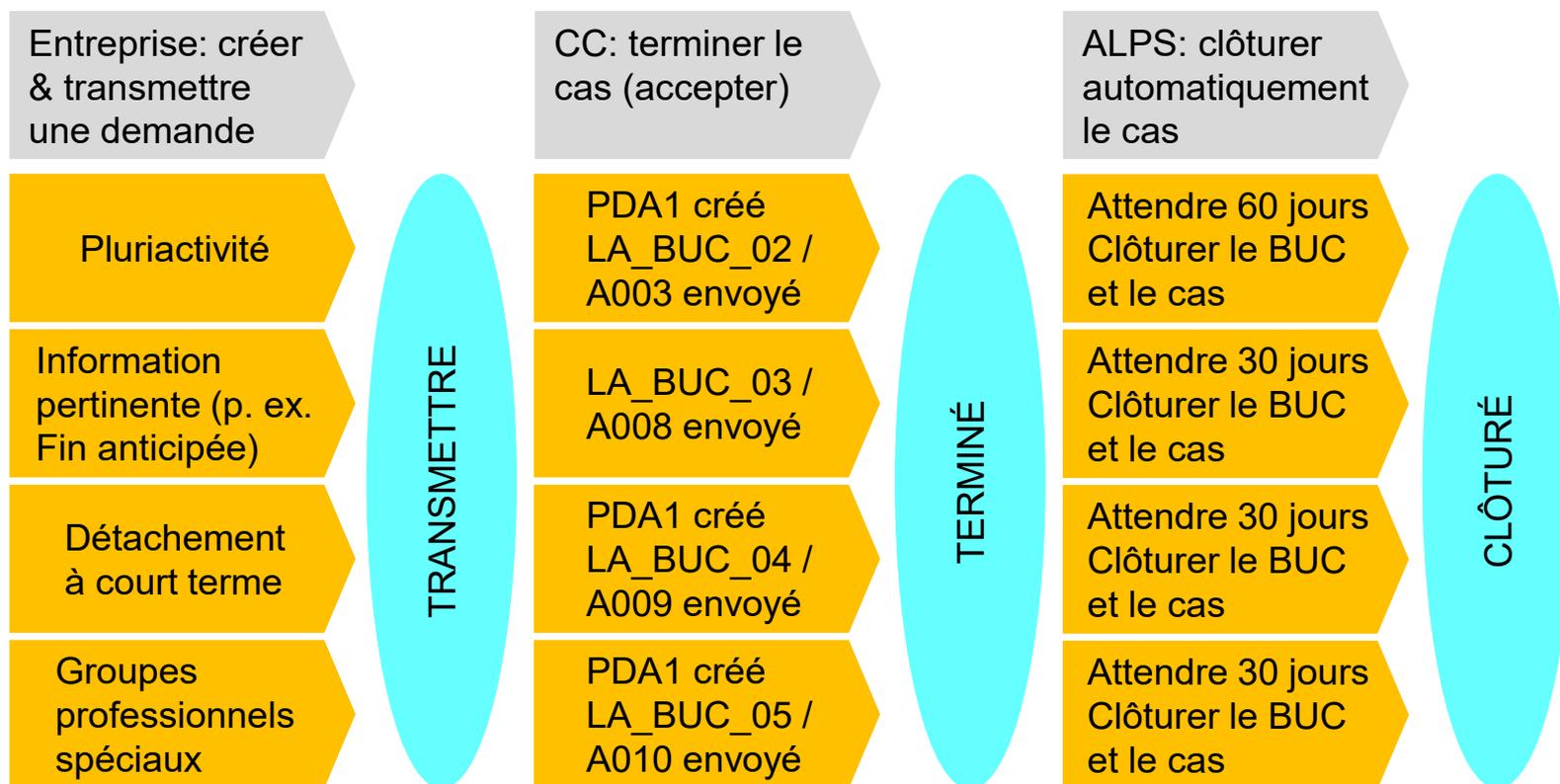
110'000 BUCs Détachement/Pluriactivité par mois par EESSI

Sep-20 % New Cases BUC / All BUCs





Adaptations : Nouvel état **TERMINÉ** (et bouton correspondant Terminé)





Routing des cas reçus via EESSI

Etranger : Transmettre une demande via SED

Pluriactivité
Obtention de LA_BUC_02 / A003

Information pertinente
Obtention de LA_BUC_03 / A008

OFAS : Routing à la CC
CC : Contrôler/Traiter le cas

Contrôler le cas, traiter l'activité correctement

Contrôler le cas, traiter l'activité correctement

Etranger : Transmettre une demande via SED

Détachement à court terme
Obtention de LA_BUC_04 / A009

Groupes professionnels spéciaux
Obtention de LA_BUC_05 / A010

Pas de routing, pas de contrôle systématique du cas

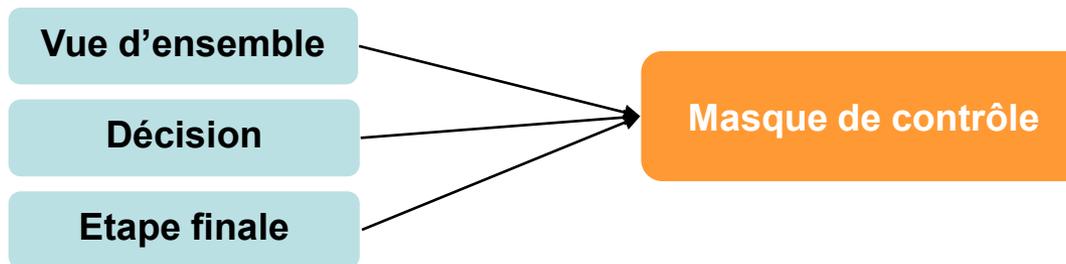
Cas visible pour toutes les CC (non modifiable)

Cas visible pour toutes les CC (non modifiable)



Amélioration de la convivialité – Vue d'ensemble/Décision/Etape finale

- Analyse
 - **State of the art** :
 - 2 types de masques avec EESSI
 - **Masques de saisie** pour les entreprises (Personne, Activités, Membres de la famille, Questions complémentaires)
 - **Masques de contrôles** pour les CC/OFAS → Décisions, Echange de données EESSI, Contrôle de processus
 - **Problématique** : on ne sait pas très bien ce que les utilisateurs des CC ou de l'OFAS doivent faire et sur quels masques
 - **Solution** : concentrer les masques de contrôle sur un seul masque





Déroulement des Q&A

- Q&A, structurées & priorisées

1. Pluriactivité / LA_BUC_02 (incl. conversion du cas)
2. Information pertinente / LA_BUC_03 (modification de la période/situation/annonce de pluriactivité)
3. Groupes professionnels spéciaux / LA_BUC_05
4. Détachement à court terme / LA_BUC_04
5. Echange d'informations / LA_BUC_06
6. Détachement à long terme / LA_BUC_01
7. Divers (Lieu de travail PDA1, Assurance continuée), ...

Déroulement identique pour chaque thème :

1. Bref résumé du cas et du BUC
2. Q&A sur le thème

- De nouvelles questions adaptées au sujet peuvent être posées à tout moment



Agenda

- Introduction et récapitulation
- Q&A Session, structurée par thèmes
 - Pluriactivité / LA_BUC_02
- Divers



Cas de pluriactivité / LA_BUC_02 – Introduction (I)

- BUC le plus complexe → Determination of Applicable Legislation
- Contrairement au LA_BUC_04 (détachement à c.t.), LA_BUC_05 (groupes professionnels spéciaux), le Case Owner peut uniquement faire une 'proposition'. Possibilité de réponse des Counter Parties (destinataires) :
 1. Consentement tacite (si aucune réponse n'est reçue après 60 jours)
 2. Consentement explicite (A012)
 3. Refus (A004) → Le processus recommence
 4. Assujettissement provisoire (après le refus) (A007)
- Possibilité d'automatisation dans ALPS limitée, l'utilisateur doit être familier pour les cas d'exception avec le LA_BUC_02



Cas de pluriactivité / LA_BUC_02 – Introduction (II)

- Considérer deux dimensions
 - Avec/sans émission d'un PDA1 (à n'émettre que si l'assujettissement est en CH)
 - Case Owner est toujours le pays de résidence → Si la Suisse n'est pas le pays de résidence, le pays étranger est informé par le biais de « Information pertinente »
 - Deux dimensions indépendantes → 4 cas se distinguent

	CH=CO	CH=CP
Législation applicable : CH		
Législation applicable : Etranger		

- Les groupes professionnels spéciaux sont désormais traités via le LA_BUC_05 dans le cadre du cas « Groupes professionnels spéciaux »



Le formulaire d'aide pour la pluriactivité est désormais intégré dans ALPS

- L'entreprise rapporte toutes les informations sur la pluriactivité dans ALPS, c'est-à-dire que les informations complémentaires du formulaire d'aide sont intégrées dans le GUI
 - Permis de séjour
 - Type d'activité
 - Prestations d'assurance sociale
- Le taux d'activité est utilisé pour déterminer l'assujettissement → Les informations **ne** sont **pas** transmises à l'UE
- L'entreprise n'a plus besoin de charger un formulaire supplémentaire

Pluriactivité (avec EESSI)

	CH=CO	CH=CP
Législation applicable : CH		
Législation applicable : Etranger		

LA_BUC_02

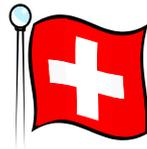


Assujettissement
Résidence

40% (2 jours)



BSV-INT



60%

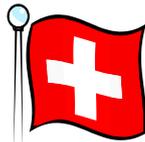


- L'OFAS obtient un LA_BUC_02 (A003)
- L'OFAS transmet à la CC
- La CC termine le cas (d'accord avec l'Allemagne (A012), pas de PDA1)
- L'Allemagne clôture le cas (X001)
- ALPS clôture le cas
- L'employeur n'a pas besoin d'une confirmation de saisie (éventuellement déjà générée dans le précédent LA_BUC_03)

Pluriactivité (avec EESSI)

	CH=CO	CH=CP
Législation applicable : CH		
Législation applicable : Etranger		

LA_BUC_02



Assujettissement
Siège de
l'employeur

20% (1 jour)



BSV-INT

60%



- L'OFAS obtient un LA_BUC_02 (A003)
- L'OFAS transmet le BUC à la CC
- La CC termine le cas (d'accord avec DE (A012) création d'un PDA1)
- L'employeur peut télécharger le PDA1 ou il est mis à disposition par la CC
- L'étranger clôture le cas (X001)
- ALPS clôture le cas

Pluriactivité (avec EESSI)

	CH=CO	CH=CP
Législation applicable : CH		
Législation applicable : Etranger		

LA_BUC_03

LA_BUC_02



Assujettissement
Siège de
l'employeur

60%



40% (2 jours)



- L'OFAS obtient une annonce de pluriactivité de DE (A008)
- L'OFAS duplique les données dans une pluriactivité/LA_BUC_02 CH=CO
- L'OFAS transmet à la CC
- Si besoin, la CC obtient des informations complémentaires de l'entreprise
- La CC termine le cas (LA_BUC_02/A003 vers l'étranger, création d'un PDA1)
- L'employeur peut télécharger le PDA1
- ALPS envoie (X001) et clôture le cas et le BUC

Pluriactivité (avec EESSI)

Démo

	CH=CO	CH=CP
Législation applicable : CH		
Législation applicable : Etranger		

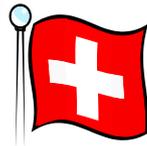
LA_BUC_03

LA_BUC_02



Assujettissement
Siège de
l'employeur

80% (2 jours)



20%



- L'OFAS obtient une annonce de pluriactivité (LA_BUC_03) (A008)
- L'OFAS duplique les données dans une pluriactivité/LA_BUC_02 CH=CO
- L'OFAS transmet à la CC
- Si besoin, la CC obtient des informations complémentaires de l'employeur
- La CC termine le cas (LA_BUC_02/A003 vers l'étranger)
- L'employeur peut télécharger la confirmation de saisie (contrôle), aucun PDA1 ne se trouve dans ALPS.
- ALPS clôture le BUC (X001) et le cas



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Q&A Session



Agenda

- Introduction et récapitulation
- Q&A Session, structurée par thèmes
 - Information pertinente / LA_BUC_03
- Divers



Cas Information pertinente / LA_BUC_03 – Introduction

- Mise en œuvre actuelle de « Information pertinente » :
 - Connu sous le nom de « fin anticipée »
 - Sélectionner le détachement, cliquer sur « fin anticipée », ALPS fait le reste
- Nouvelle mise en œuvre : généralisation à 3 sous-types
 - Modification de la période:
 - Analogue à la fin anticipée
 - Désormais, les dates de début et de fin peuvent être ajustées (seul un raccourcissement est possible)
 - Modification de la situation:
 - Possibilité de communication d'une modification d'un cas existant (par exemple, changement d'adresse, de nom, etc.)
 - Annonce d'une pluriactivité existante (avec lieu de résidence à l'étranger):
 - Annonce à l'étranger qu'une pluriactivité/LA_BUC_02 doit être démarrée par le pays étranger en raison de la résidence

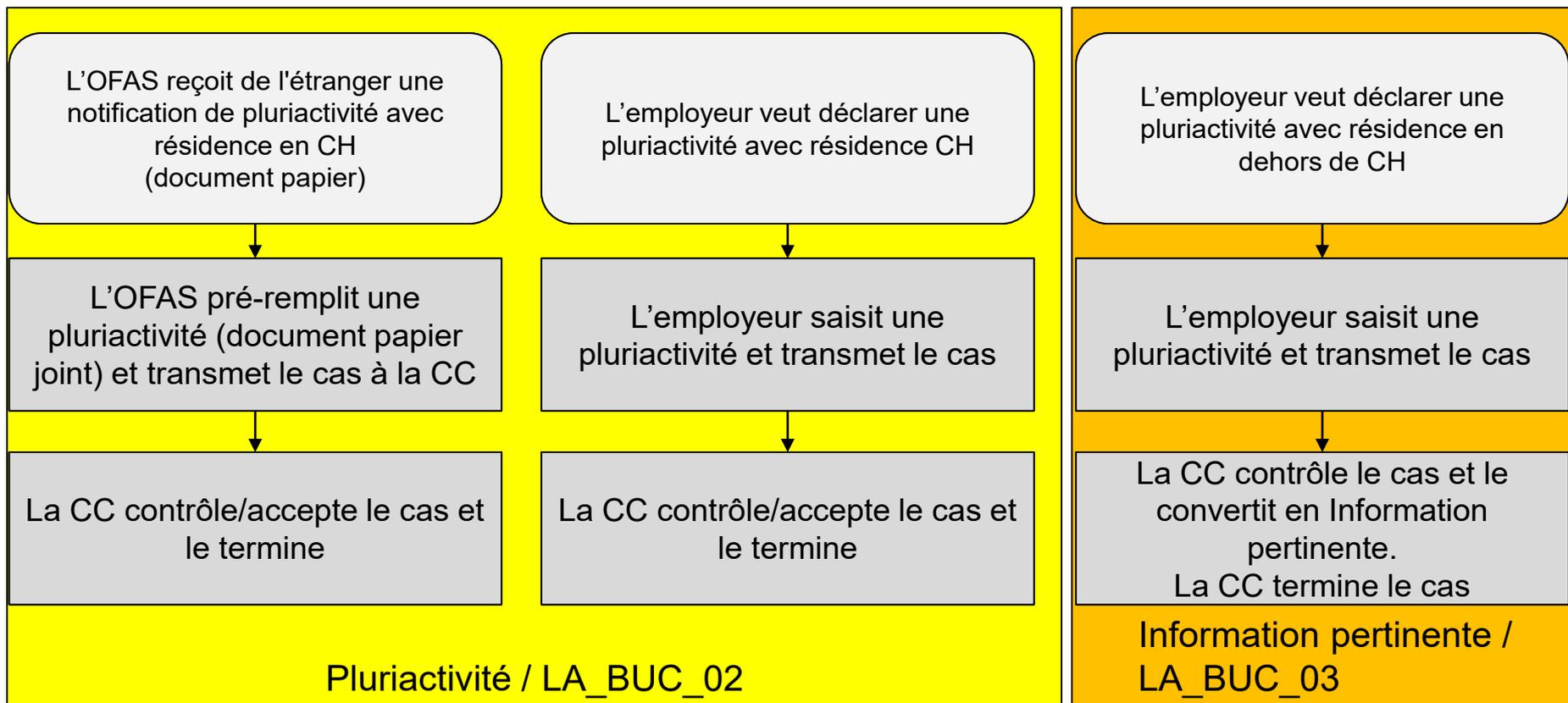


Cas Information pertinente / LA_BUC_03 – Introduction (II)

- Traitement de « *Modifier la période* », « *Modifier la situation* » :
 1. Choisir le cas existant
 2. Sélectionner l'action souhaitée au-dessus
 3. Transmettre un nouveau cas généré par ALPS. ALPS fait le reste
- Traitement de « Annonce d'une pluriactivité existante »
 - Cf. Pluriactivité / LA_BUC_02



Contexte LA_BUC_02 / LA_BUC_03





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Q&A Session



Agenda

- Introduction et récapitulation
- Q&A Session, structurée par thèmes
 - Groupes professionnels spéciaux / LA_BUC_05
- Divers



Cas Groupes professionnels spéciaux / LA_BUC_05 – Introduction

- Définition EESSI des groupes professionnels spéciaux (incl. article)
 - 11(3)(b) Fonctionnaire
 - 11(3)(c) Chômeurs frontaliers
 - 11(3)(d) Service militaire/civil
 - 11(4) Marins
 - 11(5) Personnel aéronautique
 - 15 Agent contractuel UE
- Anciennement intégré dans la pluriactivité. Nouveau dans un propre cas « Groupe professionnel spéciaux », LA_BUC_05
- L'accord sur les bateliers rhénans est intégré dans le cas → Processus en dehors de EESSI
- LA_BUC_04 et LA_BUC_05 sont du point de vue processus identiques



Cas Groupes professionnels spéciaux / LA_BUC_05 – Spécificités

- Les groupes professionnels spéciaux ne sont plus traités sous « pluriactivité »
- Exception : s'il y a une pluriactivité avec un groupe professionnel spécial **et une autre activité (indépendant/salarié)**, il s'agit d'une pluriactivité
- Nouveau cas → nouveau sedex avec sedex V4



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Q&A Session



Agenda

- Introduction et récapitulation
- Q&A Session, structurée par thèmes
 - Détachement à court terme / LA_BUC_04
- Divers



Cas détachement à court terme / LA_BUC_04

- Étapes de mise en œuvre
 - Envoi depuis R7
 - Réception et mise en œuvre complète du LA_BUC_04 depuis R8
- Rôle Case Owner (Détachement vers l'étranger)
 - Le pays étranger est averti lors de l'achèvement/clôture du cas (LA_BUC_04)
 - ALPS clôture automatiquement le LA_BUC_04 après 30 jours
- Rôle Counter Party (Détachement de l'étranger)
 - ALPS génère un cas (Read Only) lors de la réception d'un LA_BUC_04
 - Le cas est clôturé après 30 jours sur la demande de l'étranger
- Les détachements entrants sont visibles pour toutes les CC. Mais pas pour les entreprises (pas de possibilité de désactiver le filtre)

Portail d'assujettissement

Cas

Boîte de réception

Nouvelle expatriation à l'étranger...

Nouvelle pluriactivité...

Nouveau PDA1 lieu de travail

Groupes professionnels spéciaux...

Création d'un cas 'échange d'informations'...

[Gérer les cas](#)

Cas: 12421

Personne

Activités

Documents

Vue d'ensemble / Décision

Rechercher des cas

Champ de recherche

Type

Organisme d'exécution

Lu / Non lu

ALPS-ID

Statut

Compétence

Echéance

Rechercher

Réinitialiser

Générer le rapport

Recherche avancée

Numéro de décompte

Collaborateur spéc. OFAS

Businessprocess-ID

Pays de l'activité

Fin de mission à partir du

Date de soumission à partir du Au

Statut du BUC

Cas LA_BUC_04-Counterparty

Rôle

Collaborateur spécialisé CC

Décision

Caisse de compensation

Fin de mission jusqu'au

Changement de statut à partir du Au

LA_BUC_05-Cas-Counterparty



Cas détachement à court terme / LA_BUC_04 – Spécificités

- Des adaptations de la période sont désormais possibles (Info. pertinente)
 - Fin anticipée (déjà mise en oeuvre)
 - Début retardé (nouveau)
- De nouveaux changements dans la situation sont possibles (Info. pertinente)
- Nouvelle interprétation de la date DU, date AU, date DÉBUT :
 - A1 et SED : DU..AU sont communiqués pour la durée.
 - Pour le cumul des périodes de détachement, la date de DEBUT est utilisée comme date « interne » pour le début effectif du détachement cumulé
- Les CC qui interagissent avec les entreprises via papier (sans compte ALPS de l'entreprise) doivent fournir à l'entreprise le A1 en dehors de ALPS
- Acceptation automatique des cas bagatelles : L'étape de contrôle/approbation/achèvement est effectué automatiquement par ALPS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Q&A Session



Agenda

- Introduction et récapitulation
- Q&A Session, structurée par thèmes
 - Echange d'informations / LA_BUC_06
- Divers



Cas Echange d'informations / LA_BUC_06 – Introduction

- Tout comme le LA_BUC_01, le LA_BUC_06 est un BUC interactif
- Cela signifie
 - Pas de traitement automatisé via le bouton TERMINÉ
 - Chaque SED à envoyer doit être créé manuellement
 - Chaque SED reçu doit être visualisé manuellement
- L'ensemble des informations qui doivent être échangées de manière standardisée est spécifié par l'UE (dans le SED)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Q&A Session



Agenda

- Introduction et récapitulation
- Q&A Session, structurée par thèmes
 - Accord particulier / LA_BUC_01
- Divers



Cas Détachement à long terme / LA_BUC_01 – Spécificités

- Des adaptations de la période sont désormais possibles
 - Fin anticipée (déjà mise en œuvre)
 - Début retardé (nouveau)
- De nouveaux changements dans la situation sont possibles (Info. pertinente)
- Nouvelle interprétation de la date DU, date AU, date DÉBUT :
 - A1 et SED : DU..AU sont communiqués pour la durée.
 - Pour le cumul des périodes de détachement, la date de DEBUT est utilisée comme date « interne » pour le début effectif du détachement cumulé
- Les CC qui interagissent avec les entreprises via papier (sans compte ALPS de l'entreprise) doivent fournir à l'entreprise le A1 en dehors de ALPS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Q&A Session



Agenda

- Introduction et récapitulation
- Q&A Session, structurée par thèmes
 - Divers (Lieu de travail PDA1, Assurance continuée), ...
- Divers



Divers (Lieu de travail PDA1, Assurance continuée), ...

- Des adaptations de la période sont désormais possibles mais pas communiquées à l'étranger
 - Fin anticipée (déjà mise en œuvre)
 - Début retardé (nouveau)
- De nouveaux changements dans la situation sont possibles (Info. pertinente) mais pas communiquées à l'étranger
- Les CC qui interagissent avec les entreprises via papier (sans compte ALPS de l'entreprise) doivent fournir à l'entreprise le A1 en dehors de ALPS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Q&A Session



Agenda

- Introduction et récapitulation
- Q&A Session, structurée par thèmes
- Divers



Renvoi aux documents de formation (I)

- Vidéo 1 - Demande de pluriactivité de l'employeur CH validée par la CC
- Vidéo 2 - Demande de pluriactivité de l'employeur CH que la CC transfert à l'étranger
- Vidéo 3 - Pluriactivité que la CC reçoit de l'étranger pour une personne assujettie à l'étranger
- Vidéo 4 - Pluriactivité que la CC reçoit de l'étranger pour une personne qui doit être assujettie en CH
- Vidéo 5 - Pluriactivité (CH) pour une personne domiciliée à l'étranger
- Vidéo 6 - Modifier la situation
- Vidéo 7 - Echange d'informations
- Vidéo 8 - Groupes professionnels spéciaux

- Lien : <https://sozialversicherungen.admin.ch/fr/f/15384>



Renvoi aux documents de formation (II)

- Manuel d'utilisation ALPS pour les entreprises
- Manuel d'utilisation ALPS pour les caisses de compensation
- Leitfaden ALPS (ce document n'existe actuellement pas en français)

- Lien : <https://sozialversicherungen.admin.ch/fr/f/15384>

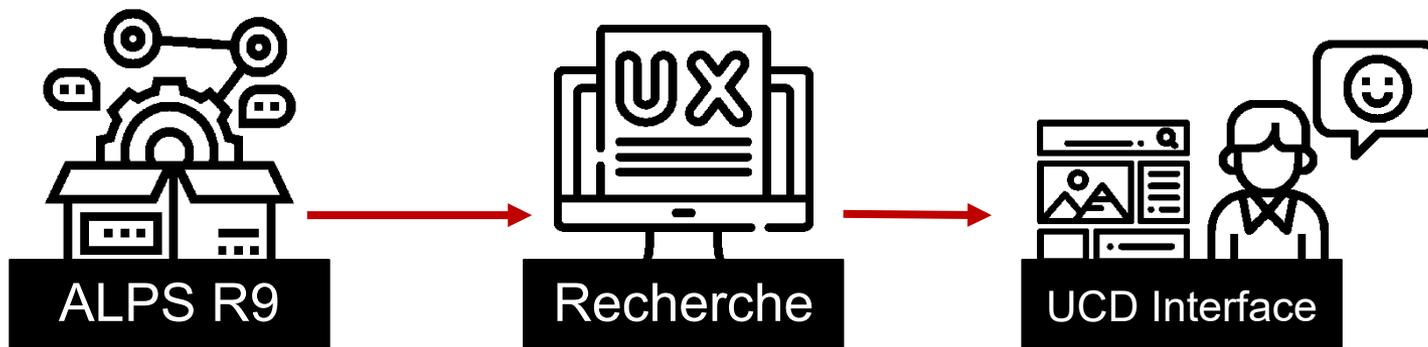


Divers

- **Q&A Sessions**
 - 12.11 (08:30 – 11:30), français
 - 18.11 (08:30 – 11:30), allemand
 - 19.11 (08:30 – 11:30), allemand
- **Introduction du release R9**
 - **Début 27.11.20**
 - **Interruption de ALPS jusqu'au plus tard le 29.11.20**
- **Go live officiel des nouveaux EESSI-BUC: 7.12.20**
 - **Aucun impact sur le travail des CC**

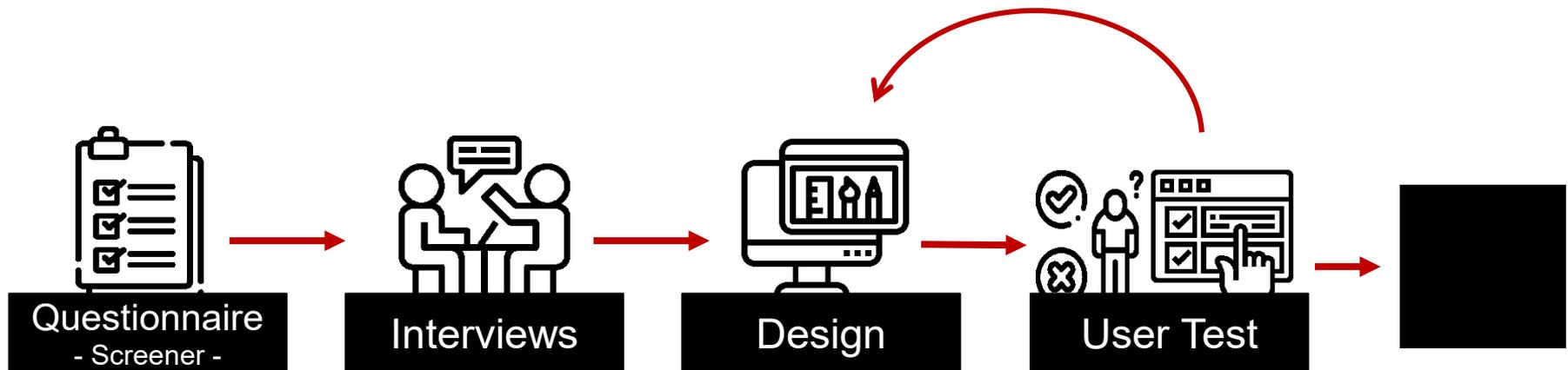


Amélioration de l'expérience utilisateur





Recherche

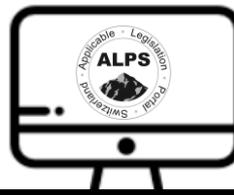




Questionnaire



Online



ALPS

■ Allemand: <https://bsv.survalyzer.swiss/emgjpqcmba?l=de>

■ Français: <https://bsv.survalyzer.swiss/emgjpqcmba?l=fr>

■ Italien: <https://bsv.survalyzer.swiss/emgjpqcmba?l=it>



Questions, commentaires, remarques

